

# Vers une citoyenneté active à la fois inclusive, interculturelle, intergénérationnelle et égalitaire

## Mémoire Politique québécoise de la jeunesse

Présenté à :

**Secrétariat à la jeunesse**

30 septembre 2015



## Table des matières

Mise en contexte.....	1
Présentation de l'INM.....	1
Introduction.....	2
L'INM et les jeunes .....	3
Qu'est-ce qu'une citoyenneté active et plurielle ? .....	5
Remarques liées aux orientations 1 et 3 .....	7
Recommandations.....	11
Contributions possibles de l'INM.....	12
Références .....	13
Annexe 1 – Les Rendez-vous stratégiques de l'INM.....	14

## Mise en contexte

Le gouvernement du Québec procède actuellement à un exercice de consultation sur le premier renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse. À partir des bilans réalisés au terme de la première Politique québécoise de la jeunesse et des trois stratégies d'action jeunesse qui en ont découlé, un document de consultation, *Ensemble pour les générations futures*, a été produit et lancé le 17 juin dernier. Les jeunes Québécois et les groupes œuvrant auprès d'eux sont invités à partager leurs expériences et leurs propositions de moyens relativement à ces axes. Le présent mémoire répond à cette invitation.

## Présentation de l'INM

Créé en 2003, l'Institut du Nouveau Monde (INM) a pour mission d'accroître la participation des citoyens à la vie démocratique. L'INM est une organisation indépendante non partisane œuvrant principalement au Québec dans une perspective de justice et d'inclusion sociales, dans le respect des valeurs démocratiques et des principes du développement durable, et dans un esprit d'ouverture et d'innovation.

L'action de l'INM permet d'augmenter la qualité du débat public et la proportion des citoyens qui y participent.

Elle contribue au renforcement du lien social et à la valorisation des institutions démocratiques.

L'INM est une référence en participation citoyenne, particulièrement celle des jeunes (15 à 35 ans). Ses compétences sont reconnues et ses services retenus dans tous les milieux québécois aussi bien qu'à l'étranger.

Les réalisations de l'INM s'organisent selon trois grands axes : 1) le développement des compétences citoyennes, 2) l'accompagnement et le service professionnels aux organisations en processus participatifs et 3) l'animation de débats sur les enjeux essentiels pour la société. Nos démarches s'articulent en trois étapes : s'informer, débattre, proposer.

## Introduction

L'exercice de la citoyenneté est au cœur de la santé démocratique d'une société. Plus important encore : l'exercice de la citoyenneté *par les jeunes*. Au-delà de l'adage selon lequel les jeunes sont l'avenir, force est de reconnaître qu'un certain désengagement de la jeunesse québécoise s'opère envers nos institutions démocratiques laissant présager des lendemains démocratiques douloureux si rien n'est fait.

Depuis 30 ans, on observe un abstentionnisme électoral grandissant et récurrent des jeunes Québécois : la participation électorale des 18-24 ans est passée de 64% à 36% de 1985 à 2008 ; elle a connu un sursaut en 2012 à 62% pour ensuite redescendre à 56% en 2014.<sup>1</sup> En comparaison, les jeunes des pays scandinaves votent dans des proportions de plus de 75% selon Henry Milner.

Pourquoi est-ce important de se préoccuper de la participation électorale des 18-24 ans ? Tout d'abord, si un jeune ne vote pas la première fois qu'il en a l'occasion, il est plus susceptible de ne pas voter par la suite. Ensuite, si le taux de participation électorale pour l'ensemble de la population diminue, c'est en raison de l'abstentionnisme récurrent et grandissant des jeunes observé depuis 30 ans. Enfin, la poursuite de la diminution des électeurs actifs pourrait, à terme, miner la légitimité des résultats électoraux et soulever des questions sur la représentativité du gouvernement. Ce modèle démocratique n'est pas celui auquel nous aspirons collectivement : il va à l'encontre des objectifs de renforcement du lien social, notamment celui entre les générations, et il mine, ultimement, la cohésion de la société.

Notre modèle démocratique ne se limite cependant pas aux élections. L'exercice de la citoyenneté, c'est bien plus que l'exercice du droit de vote aux quatre ans. Pour reprendre une image que nous évoquons souvent à l'INM,

*... la démocratie est une phrase dans laquelle le vote n'est pas le point final. Dans une phrase, le plus important est situé avant le point, là où se trouvent le sujet, le verbe et les compléments ; en démocratie, le plus important se situe dans le débat qui précède le vote, entre les élections.*

Dans cette perspective, l'INM se réjouit qu'un axe d'intervention de la future Politique québécoise de la jeunesse soit entièrement dédié à la stimulation d'une citoyenneté active.

Le présent mémoire porte exclusivement sur l'axe d'intervention 4, « Une citoyenneté active et plurielle », du document de consultation et il comporte cinq parties :

- 1) une présentation des principales réalisations de l'INM en matière de participation citoyenne des jeunes ;
- 2) des pistes de réflexion concernant la définition du concept de « citoyenneté active et plurielle » ;
- 3) des remarques sur les orientations 1 (participation citoyenne) et 3 (dialogue entre les générations) ;
- 4) des recommandations ;
- 5) des exemples de contributions possibles de l'INM à la mise en œuvre de la Politique québécoise de la jeunesse.

Le contenu du présent mémoire a été formulé par l'équipe de l'INM sur la base de son expérience de 12 ans de recherche et d'action en matière de participation citoyenne des jeunes. Un comité consultatif composé d'une dizaine de jeunes âgés entre 15 et 35 ans a été constitué à la suite d'un appel de candidatures. Celui-ci s'est réuni une fois. Les échanges ont alimenté la réflexion de notre équipe. Nous profitons de l'occasion pour remercier les membres du comité consultatif pour leur contribution.

<sup>1</sup> Gélinau, François. Nouvelle étude sur la participation électorale à l'élection du 7 avril 2014. DGEQ et Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires. 2014 : [http://www.cms.fss.ulaval.ca/recherche/upload/chaire\\_democratie/fichiers/participation2014\\_version\\_finale.pdf](http://www.cms.fss.ulaval.ca/recherche/upload/chaire_democratie/fichiers/participation2014_version_finale.pdf)

## L'INM et les jeunes

### Un programme d'éducation à la participation citoyenne

Bien que l'INM ne soit pas un organisme jeunesse à proprement parlé, la jeunesse occupe une place centrale dans ses actions. Pour accroître durablement la participation des citoyens à la vie démocratique, l'INM a rapidement fait le constat qu'une des meilleures stratégies consiste à développer et à mettre en œuvre un programme d'éducation à la participation citoyenne destiné aux 15 à 35 ans. Il s'agit de créer, dès le jeune âge, l'habitude de s'engager dans sa communauté et de participer au débat public.

### Les écoles de citoyenneté

Au cœur du programme d'éducation à la participation citoyenne, on retrouve les écoles de citoyenneté de l'INM dédiées aux jeunes : l'École d'été (12 éditions – 6000 jeunes), l'École d'hiver (7 éditions – 1500 jeunes) et, depuis le printemps dernier, l'École itinérante (2 éditions – 1000 jeunes). Ces écoles ont permis de rejoindre des milliers de jeunes provenant de divers milieux, y compris ceux provenant de l'immigration récente, de minorités ethnoculturelles, de peuples autochtones, de la communauté d'expression anglaise, des régions, de milieux marginalisés et de l'étranger. Ajoutons qu'il y a autant de jeunes femmes sinon plus que de jeunes hommes qui participent à ces écoles ce qui, dans le milieu jeunesse québécois, est moins courant.

Les écoles de citoyenneté de l'INM permettent d'abord aux jeunes de parfaire leurs connaissances sur le fonctionnement de notre démocratie ainsi que sur les grands enjeux d'actualité (conférences, tables rondes, ciné-débats, déjeuners-rencontres, etc.). De plus, elles constituent des moments de rencontre uniques où s'opère un dialogue citoyen à la fois intergénérationnel (experts, politiciens, leaders de la société civile), interculturel et égalitaire. Mais ce qui distingue encore plus les écoles de citoyenneté de l'INM des autres événements jeunesse c'est, sans contredit, l'accent mis sur le passage à l'action citoyenne et à la participation au débat public. En effet, ces écoles cherchent, d'une part, à développer les capacités d'analyse, de réflexion, d'innovation, de communication et de leadership des jeunes (ateliers d'acquisition de compétences, notamment) et, d'autre part, à les inciter à passer à l'action (parcours d'engagement citoyen : profils médias sociaux, entrepreneuriat social, art engagé, politique, etc.).

Avec un taux de satisfaction globale frisant les 90% à chaque édition, l'École d'été de l'INM a été reconnue par diverses institutions réputées : Assemblée nationale (motion unanime en 2008), Commission canadienne de l'UNESCO et Fondation pour la citoyenneté canadienne (une des trois meilleures pratiques d'éducation civique au Canada en 2010). Elle a aussi été répliquée à l'étranger, notamment en Belgique et en France, avec succès.

L'École d'été de l'INM était reconnue et soutenue dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec de 2008 à 2014.

### La participation électorale des jeunes

Depuis 2011, en appui aux actions du Directeur général des élections du Québec et d'Élections Canada, l'INM a développé et mis en œuvre des activités d'éducation civique visant à augmenter la participation électorale des jeunes à l'occasion des scrutins fédéral, provincial et municipal. Voici quelques exemples d'activités : une étude exploratoire, *La diminution de la participation électorale des jeunes Québécois*, la campagne *On est 2 millions, faut voter* comportant 3 capsules vidéos (135 000 vues en 5 semaines) et 25 débats électoraux locaux dans autant de cégeps (5 000 cégépiens ; des débats dans 9 régions), la campagne *6 millions de X* menée une

première fois pendant la campagne électorale municipale de 2013 et reprise lors des élections provinciales de 2014, puis l'animation de débats et de formation dans le cadre de la Semaine canadienne pour la démocratie.

### **La Déclaration jeunesse de Québec**

À l'occasion de la 5<sup>e</sup> édition de l'École d'été de l'INM (2008), la Déclaration jeunesse de Québec<sup>2</sup> a été adoptée. Nous avons proposé à une trentaine de jeunes de rédiger une déclaration définissant le monde dans lequel ils veulent vivre. Cette grande déclaration a ensuite fait l'objet d'une consultation à travers le Québec et, par l'entremise d'Internet, à travers le monde. Traduite en sept langues, elle a été signée par plus de 6 000 personnes de 60 pays. Elle fut remise en mains propres au Secrétaire général adjoint des Nations unies, à la ministre de l'Éducation du Québec puis déposée à l'Assemblée nationale du Québec. Les auteurs en appellent à l'action : « Nous appelons les hommes et les femmes de tous les horizons à agir concrètement pour bâtir un monde plus juste, plus solidaire, plus ouvert. Nos gestes, si petits soient-ils, ont un impact sur l'éducation, la politique, la culture, la santé, l'environnement et l'économie. »

### **La participation des jeunes femmes dans les lieux de pouvoir**

L'INM a coordonné et animé les 4 éditions de l'École Femmes et Démocratie – Jeunes femmes, un programme du Groupe Femmes, Politique et Démocratie, visant à outiller et à inciter ces dernières à occuper des fonctions électives ou décisionnelles dans des lieux de pouvoir tels que des conseils d'administration. Voici deux exemples de retombées : à la suite de la 1<sup>ère</sup> édition de cette école, la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM) a élu, pour la 1<sup>ère</sup> fois de son histoire, un comité exécutif majoritairement composé de femmes dont une au poste de secrétaire générale ; Martine Desjardins a pris la décision de se présenter au poste de présidente de la FEUQ après avoir participé à la 2<sup>e</sup> édition de cette école.

Dans le cadre du programme Les jeunes s'engagent de Patrimoine canadien, l'INM réalise actuellement une démarche délibérative portant sur les jeunes femmes et l'engagement. Celle-ci vise à s'interroger sur les défis qui se posent aux jeunes femmes désireuses de s'engager dans la société. La démarche, qui s'étale sur presque deux ans, comporte trois phases à l'image de l'INM : s'informer, débattre et sensibiliser.

### **L'INM et la participation citoyenne des jeunes : une expertise recherchée**

Ayant acquis une solide expertise en matière de participation citoyenne des jeunes, de nombreuses institutions publiques et organisations de la société civile ont recours au service-conseil de l'INM lorsqu'elles souhaitent faire participer les jeunes au sein de leurs instances démocratiques ou dans le cadre de démarches délibératives qu'elles initient. Voici quelques exemples de mandats réalisés par l'INM : élaboration et animation d'une démarche délibérative sur le vécu pluriethnique en français dans la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, élaboration et animation d'une démarche délibérative sur la participation des jeunes aux instances de gouvernance des HLM à la demande de l'Office municipal d'habitation de Montréal, animation d'une journée de réflexion sur la place des jeunes dans les instances démocratiques du SQEES-298 (FTQ) et formation sur la participation citoyenne destinée aux membres de la Jeune Chambre de commerce de Montréal.

<sup>2</sup> Institut du Nouveau Monde, Déclaration jeunesse de Québec. En ligne : <http://inm.gc.ca/blog/la-declaration-jeunesse-de-quebec-grande-declaration/>.

## Qu'est-ce qu'une citoyenneté active et plurielle ?

L'axe d'intervention 4 proposé dans le document de consultation s'intitule : « Une citoyenneté active et plurielle ». À notre avis, un travail de clarification est nécessaire afin de bien identifier les objets sur lesquels porteront les orientations de la future Politique québécoise de la jeunesse ainsi que leur articulation en actions par la suite.

Nous proposons de travailler sur trois dimensions de la participation citoyenne : les formes de participation citoyenne, les conditions de cette participation et ses effets bénéfiques.

- La future Politique québécoise de la jeunesse devrait comporter une définition de la notion de « citoyenneté active »<sup>3</sup> ou, dit autrement, de participation citoyenne. À partir de ses 12 ans de recherche et de pratique en matière de participation citoyenne, l'INM a élaboré sa propre définition : « **La participation citoyenne est l'exercice et l'expression de la citoyenneté à travers la pratique de la participation électorale, de la participation sociale et de la participation publique.** »<sup>4</sup>
  - La **participation électorale** concerne la participation aux élections. On peut inclure dans cette catégorie autant le fait de voter que de se porter candidat.
  - La **participation sociale** fait référence à l'engagement bénévole des individus dans des activités collectives. La sociologue Stéphanie Gaudet la définit comme « l'action de participer à une activité grâce à laquelle un individu contribue, en donnant du temps gratuitement, à la collectivité ». Elle inclut la participation à des activités politiques comme la signature d'une pétition ou le militantisme et l'appui à un parti politique. Le SAJ pourrait ajouter à cette catégorie l'engagement volontaire qui implique une contrepartie financière symbolique et qui « est une façon de mettre les forces vives des jeunes au service de leurs communautés »<sup>5</sup>.
  - La **participation publique** désigne l'engagement des individus dans des dispositifs formels régis par des règles clairement établies et ayant pour but l'atteinte d'un objectif formulé explicitement. Ces dispositifs peuvent être des structures ou des processus, permanents ou ponctuels. Ils peuvent être initiés par des institutions publiques, qu'elles soient fédérales, provinciales, régionales ou municipales, ou par des organismes privés, entreprises ou OSBL.
- Si une définition de cette nature était adoptée, la future Politique québécoise de la jeunesse pourrait **inciter les jeunes à explorer l'une ou l'autre de ces formes de participation citoyenne.**
- Dans la cadre de ses recherches et de sa pratique, l'INM a constaté que **tous les citoyens ne sont pas égaux en matière de participation citoyenne.**<sup>6</sup> On observe que certaines catégories de citoyens sont souvent sous-représentées dans le cadre de l'une ou l'autre des formes de participation citoyenne évoquées précédemment. C'est notamment le cas des jeunes en général et des jeunes femmes en particulier, des

<sup>3</sup> Au sujet du libellé même de la notion de « citoyenneté active », des membres de notre comité consultatif jeunesse ont mentionné que les jeunes en situation de handicap physique pourraient se sentir exclus si cette expression devait être retenue dans la future *Politique québécoise de la jeunesse*. En effet, pour plusieurs de ces jeunes, être actif renvoie à l'idée d'être actif physiquement. Or, en raison de leur handicap physique, ils pourraient avoir l'impression que cette citoyenneté n'est pas à leur portée. Plutôt que d'avoir recours au libellé de « citoyenneté active », il fut proposé d'employer celui de « citoyenneté participative » jugée beaucoup plus inclusif et respectueux des différences.

<sup>4</sup> Flon, Malorie. *État des lieux des mécanismes de participation publique au Québec et relevé d'expériences inspirantes de participation publique hors Québec*. Un rapport rédigé par l'Institut du Nouveau Monde à la demande du secrétaire général associé aux Institutions démocratiques et à la Participation citoyenne, 2014, p. 9.

<sup>5</sup> Secrétariat à la jeunesse. *Ensemble pour les générations futures. Politique québécoise de la jeunesse. Document de consultation*. Gouvernement du Québec, 17 juin 2015, p. 48.

<sup>6</sup> Fahmy, Miriam et Michel Venne. « L'égalité : une exigence démocratique », dans *Miser sur l'égalité. L'argent, le pouvoir, le bien-être et la liberté*. Fides, 2014, p. 133-145.

personnes marginalisées, des personnes ayant un handicap physique ou intellectuel, des Québécois d'origines diverses (issus de l'immigration, des minorités ethnoculturelles et de la communauté d'expression anglaise) ainsi que des Autochtones. Pour simplifier cette énumération et résumer les enjeux sous-jacents, nous proposons l'expression suivante : **une « citoyenneté plurielle » renvoie à l'idée d'une citoyenneté à la fois inclusive, interculturelle, intergénérationnelle et égalitaire.**

- Concernant la notion de « **participation culturelle** » (ou de « participation aux activités culturelles »), force est de constater que le document de consultation ne mentionne nullement ce dont il s'agit. Il se limite à énumérer les effets bénéfiques de celle-ci lesquels ne sont pas propres à cette supposée forme de participation. Il y aurait lieu de préciser le sens de cette notion.
- De nombreux **effets bénéfiques** de la participation citoyenne des jeunes à la fois pour les jeunes eux-mêmes et pour leurs communautés sont mentionnés tout au long du texte accompagnant l'axe d'intervention 4. En vue de la rédaction de la future Politique québécoise de la jeunesse, nous sommes d'avis qu'ils mériteraient d'être regroupés dans une même section en guise d'introduction à l'axe d'intervention 4 afin de démontrer avec vigueur pourquoi la participation citoyenne, pourquoi une « citoyenneté active et plurielle », est un axe d'intervention prioritaire. Voici quelques bénéfices de la participation citoyenne à mettre en évidence à notre avis :
  - Accroître la confiance des citoyens dans les institutions.
  - Améliorer la cohésion sociale et le sens civique.
  - Développer les connaissances et les compétences civiques des citoyens.
  - Améliorer la qualité des décisions, des politiques et des services par l'apport de savoirs diversifiés.
  - Accroître le soutien des citoyens aux politiques publiques.
  - Créer les conditions d'émergence d'innovations.



## Remarques liées aux orientations 1 et 3

Le document de consultation énonce quatre orientations dans l'axe 4 intitulé « Une citoyenneté active et plurielle » : (1) la participation citoyenne, l'engagement bénévole et la participation à la vie culturelle, (2) l'accès des jeunes aux lieux décisionnels, (3) Le dialogue et l'entraide entre les générations et (4) l'importance de l'écocitoyenneté.

Sans mettre en cause la pertinence des orientations de l'axe 4, elles ne nous apparaissent **pas de même ordre**. La première nous apparaît d'un ordre beaucoup plus global que les orientations 2, 3 et 4, lesquelles ciblent des défis précis à relever dans le domaine de la participation citoyenne, à savoir la sous-représentation des jeunes dans les lieux décisionnels, le manque d'occasions et de lieux pour dialoguer entre les générations et le manque de sensibilité environnementale ou de cohérence comportementale des jeunes.

Les remarques ci-dessous portent sur les orientations 1 et 3.

### Orientation 1

Nous nous réjouissons que la **participation citoyenne** soit priorisée. Nos remarques de nature conceptuelles s'appliquent au contenu de cette première orientation qui nous apparaît un peu fourretout. Nous proposons au SAJ de clarifier le cadre conceptuel de l'axe d'intervention 4. Nous proposons également que soit identifié plus clairement dans l'orientation 1 les formes de participation citoyenne que le SAJ souhaite encourager et pour quelles raisons, en les liant à des défis particuliers de notre société, comme c'est déjà fait pour les orientations 2, 3 et 4.

À cet égard, **l'INM recommande que l'orientation 1 de l'axe 4 de la future Politique québécoise de la jeunesse vise à favoriser trois formes de participation citoyenne : la participation électorale, la participation sociale et la participation publique.**

Nous proposons ci-dessous des actions visant à favoriser la participation électorale et la participation sociale des jeunes.

Tel que mentionné en introduction, l'abstention électorale des jeunes est bien documentée. Depuis 30 ans, la participation électorale des jeunes Québécois de 18 à 24 ans diminue : celle-ci est passée de 64% à 36% de 1985 à 2008. Elle a connu un sursaut en 2012 à 62% pour ensuite redescendre à 56% en 2014.<sup>7</sup> En comparaison, selon Henry Milner, les jeunes des pays scandinaves votent dans des proportions de plus de 75%.

Pourquoi est-ce important de se préoccuper de la participation électorale des 18-24 ans ? Tout d'abord, si un jeune ne vote pas la première fois qu'il en a l'occasion, il est plus susceptible de ne pas voter par la suite. Ensuite, si le taux de participation électorale pour l'ensemble de la population diminue, c'est en raison de l'abstentionnisme récurrent et grandissant des jeunes observé depuis 30 ans. Enfin, la poursuite de la diminution des électeurs actifs pourrait, à terme, miner la légitimité des résultats électoraux et soulever des questions sur la représentativité du gouvernement. Ce modèle démocratique n'est pas celui auquel nous aspirons collectivement :

<sup>7</sup> Gélinau, François. Nouvelle étude sur la participation électorale à l'élection du 7 avril 2014. DGEQ et Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires. 2014 : [http://www.cms.fss.ulaval.ca/recherche/upload/chaire\\_democratie/fichiers/participation2014\\_version\\_finale.pdf](http://www.cms.fss.ulaval.ca/recherche/upload/chaire_democratie/fichiers/participation2014_version_finale.pdf)

il va à l'encontre des objectifs de renforcement du lien social, notamment celui entre les générations, et il mine, ultimement, la cohésion de la société.

Pour renverser durablement la tendance, il faut des réformes audacieuses s'attaquant aux principaux motifs d'abstention électorale des 18-24 ans, à savoir l'absence d'un grand sens du devoir civique, la méconnaissance du fonctionnement de notre démocratie et le manque d'intérêt envers la politique. Contrairement à la croyance populaire, les 18-24 ans ne sont pas cyniques. Les études montrent que le cynisme augmente avec l'âge.<sup>8</sup>

Ainsi, en vertu de ces constats (issus de la littérature québécoise et canadienne et des travaux de recherche et de la pratique de l'INM), **nous proposons d'instaurer un rite de passage civique** à la fin de l'adolescence reposant sur une conception renouvelée de la démocratie où la participation électorale est non seulement souhaitée, mais attendue et encouragée, et dans laquelle voter est plus qu'un droit, c'est un devoir. Ce rite s'articule autour de cinq réformes audacieuses qui ensemble peuvent, à notre avis, avoir un impact certain sur la participation électorale des jeunes. Les voici :

- 1) Un cours obligatoire d'éducation à la citoyenneté en 3e secondaire;
- 2) Le droit de vote à 16 ans;
- 3) Un service citoyen volontaire pour les 16-24 ans;
- 4) L'institution du vote obligatoire incluant la possibilité du vote blanc;
- 5) L'instauration d'un mode de scrutin partiellement proportionnel.

Voici une courte présentation de ces 5 réformes.

1. L'éducation à la citoyenneté est le moyen le plus sûr d'intéresser les jeunes à la politique. Or la principale raison de l'abstention électorale des jeunes est qu'ils ne comprennent pas en quoi la politique est utile dans leur vie. Un cours obligatoire d'éducation à la citoyenneté devrait être donné en 3e secondaire pour s'assurer que tout le monde y soit sensibilisé.

2. Le droit de vote à 16 ans se justifie dès lors. Le jeune vient de recevoir une éducation civique qui le prépare à exercer son droit de vote en connaissance de cause. Il est motivé et accompagné dans cette démarche grâce au contexte institutionnel (l'école).

3. L'engagement civique entraîne la participation électorale. Une façon de soutenir l'engagement des jeunes une fois qu'ils ont quitté l'école secondaire est de leur offrir la possibilité de servir leur communauté. Un service citoyen volontaire devrait être instauré et offert aux 16-24 ans.

4. Pour bien marquer le fait que le vote n'est pas seulement un droit, mais un devoir, il faut envisager de le rendre obligatoire, une formule existant dans une trentaine de pays dont la Belgique et l'Australie. Le vote obligatoire devrait permettre d'enregistrer les abstentions volontaires (le vote blanc) qui permet d'exprimer le rejet

<sup>8</sup> Baril, Geneviève. *La diminution de la participation électorale des jeunes Québécois : une recherche exploratoire de l'Institut du Nouveau Monde*. Le Directeur général des élections du Québec, 2012, 76 pages ; Blais, André et Peter Loewen, *Participation électorale des jeunes au Canada*, Élections Canada, janvier 2011, 30 pages ; Gélinau, François et Alexandre Morin-Chassé, *Les motifs de la participation électorale au Québec : Élection de 2008*, Étude réalisée pour le Directeur général des élections du Québec, Cahiers de recherche électorale et parlementaire, Numéro 1, Novembre 2009, 65 pages ; Gélinau, François et Ronan Teyssier. *Le déclin de la participation électorale au Québec, 1985-2008*, Cahiers de recherche électorale et parlementaire, Numéro 6, Août 2012, 65 pages. Bilodeau, Antoine et Luc Turgeon. *Le vote chez les jeunes Canadiens. Discutons des raisons de leur faible participation*. Présentation du Centre pour l'étude de la citoyenneté démocratique effectuée dans le cadre d'un événement d'Élections Canada, 25 février 2015.

de tous les partis en lice. Le vote obligatoire aurait pour effet d'obliger tous les partis à s'intéresser non seulement à leur clientèle acquise, mais à tous les citoyens, y compris les jeunes.

5. Enfin, plusieurs jeunes s'abstiennent de voter car ils ont le sentiment que leur vote ne compte pas s'ils appuient un tiers parti, par exemple. En instaurant un nouveau mode de scrutin incluant une part de proportionnelle, les citoyens auraient le sentiment que leur vote compte.

Même si nous sommes convaincus de leur bien-fondé, nous sommes conscients que ces réformes doivent faire l'objet de débats publics.

Entre-temps, nous croyons fermement que des **activités d'éducation à la citoyenneté** (simulations d'élections et parlementaires et ateliers de sensibilisation à la participation citoyenne) devraient être offertes au plus grand nombre d'élèves du secondaire et d'étudiants des cégeps. Les études sont unanimes : la participation citoyenne entraîne la participation citoyenne, notamment la participation électorale.

Nous avons été étonnés que le document de consultation n'évoque pas le **programme *Électeurs en herbe*** lorsqu'il est question des formes novatrices d'expériences participatives (conseils étudiants et autres parlements étudiants au secondaire). **Nous sommes inquiets pour l'avenir de ce programme dont les forums jeunesse régionaux étaient les mandataires. Nous réitérons notre appui à celui-ci et nous mentionnons notre intérêt à être associé à la réflexion entourant son avenir.**

Outre le programme *Électeurs en herbe* qui se déploie en période électorale, nous sommes d'avis qu'il importe de poursuivre les efforts de sensibilisation à l'importance de voter et, plus largement, d'éducation à la participation citoyenne auprès des jeunes. C'est pourquoi **l'INM propose une École itinérante offrant des ateliers d'éducation à la participation citoyenne d'une durée de 2 à 3 heures pour les élèves du secondaire et les étudiants des cégeps** dont les objectifs seraient les suivants : démystifier le fonctionnement des institutions démocratiques, intéresser les jeunes à la politique et les informer à son sujet, susciter leur participation citoyenne, les inciter à exercer leur droit de vote et, ultimement, cultiver leur sens du devoir civique.

### Orientation 3

Le document de consultation exprime le souhait, pertinent et justifié, que la future Politique québécoise de la jeunesse favorise activement le dialogue et l'entraide entre les générations. Des initiatives de différents types sont évoquées : mentorat, partage d'expérience et d'expertise, assistance aux personnes âgées. Nous croyons que le choix des initiatives devant être appuyées par le SAJ devrait préalablement tenir compte d'une étude sur les principaux enjeux et défis au dialogue intergénérationnel.

À ce sujet, l'INM souhaite porter à l'attention du SAJ les résultats d'une vaste démarche délibérative à laquelle plus de 4 000 citoyens ont participé : le Rendez-vous des Générations<sup>9</sup>. Cette démarche a culminé par l'adoption de la Déclaration des générations<sup>10</sup> et la publication d'un ouvrage, *Régénérations. Propositions citoyennes pour un Québec intergénérationnel*<sup>11</sup>.

<sup>9</sup> Vous trouverez en annexe une brève présentation de ce que sont les *Rendez-vous stratégiques* de l'INM.

<sup>10</sup> Institut du Nouveau Monde, Déclaration des générations. En ligne: <http://inm.qc.ca/blog/la-declaration-des-generations/> La Déclaration des générations :

<sup>11</sup> Fahmy, Miriam (sous dir.). *Régénérations. Propositions citoyennes pour un Québec intergénérationnel*. Institut du Nouveau Monde, Fides, 2012, 123 pages.

De cette démarche, de nombreux enjeux et défis sont ressortis. La Déclaration des générations les a regroupés en cinq grands domaines d'intervention : 1) le travail, la main-d'œuvre et la retraite ; 2) le dialogue intergénérationnel et la démocratie ; 3) les identités, les cultures et les régions ; 4) la santé et le financement des services publics; 5) les milieux et la qualité de vie. Près d'une vingtaine de pistes d'action ont été priorisées. Parmi celles-ci, il y a l'idée de multiplier les occasions d'échange et de dialogue entre les générations afin de favoriser le dialogue et la solidarité entre les générations que ce soit en famille, à l'école, au travail, dans les loisirs ou les milieux de vie et de permettre d'appivoiser le vieillissement pour le bien commun.

**L'INM propose de concevoir, d'organiser et d'animer de vastes démarches de délibération citoyenne conviant les Québécois de toutes les générations à venir dialoguer autour notamment de l'enjeu de l'équité intergénérationnelle.**

De telles démarches pourraient se déployer en continuité, abordant successivement les problématiques prioritaires afin d'éclairer les décisions de politique publique à l'échelle provinciale ainsi que, par ricochet, aux autres paliers de gouvernement. De telles démarches offriraient au secteur privé et aux organisations de la société civile des éclairages utiles pour adapter leurs actions à l'égard des jeunes dans un contexte de vieillissement de la population.

## Recommandations

Voici quelques recommandations fondées sur près de douze ans de recherche et de pratique de l'INM en matière de participation citoyenne.

- 1) Clarifier le cadre conceptuel de l'axe d'intervention 4, « Une citoyenneté active et plurielle », en définissant la notion de participation citoyenne (formes, conditions et effets bénéfiques) et en concevant la notion de « citoyenneté plurielle » comme étant une citoyenneté à la fois inclusive, interculturelle, intergénérationnelle et égalitaire.
- 2) Reformuler l'orientation 1 de l'axe 4 afin que celle-ci vise à favoriser l'exercice et l'expression de la citoyenneté des jeunes à travers la pratique de l'une ou l'autre des trois formes de participation citoyenne : la participation électorale, la participation sociale et la participation publique.
- 3) Offrir aux plus grand nombre d'élèves du secondaire et d'étudiants du cégep des ateliers d'éducation à la citoyenneté afin de démystifier le fonctionnement des institutions démocratiques, d'intéresser les jeunes à la politique et les de informer à son sujet, de susciter leur participation citoyenne, de les inciter à exercer leur droit de vote et, ultimement, de cultiver leur sens du devoir civique.
- 4) Relancer le programme *Électeurs en herbe*.
- 5) Instaurer un rite de passage civique à la fin de l'adolescence reposant sur cinq réformes : instauration d'un cours obligatoire et dédié d'éducation à la citoyenneté en 3<sup>e</sup> secondaire, abaissement de l'âge du droit de vote à 16 ans, création d'un service citoyen volontaire pour les 16-24 ans, institution du droit de vote obligatoire avec la possibilité de voter blanc et instauration d'un mode de scrutin partiellement proportionnel.
- 6) Créer des espaces de dialogue conviant les Québécois de toutes les générations autour d'enjeux prioritaires comme celui de l'équité intergénérationnelle afin de dégager des pistes d'action consensuelles, d'améliorer la qualité des décisions, des politiques et des services et de renforcer la cohésion sociale.
- 7) Créer un pôle d'expertise en matière de participation citoyenne des jeunes.

## Contributions possibles de l'INM

En conclusion de ce mémoire, nous souhaitons réaffirmer l'intérêt et la volonté de l'Institut du Nouveau Monde (INM) de contribuer à une citoyenneté active à la fois inclusive, interculturelle, intergénérationnelle et égalitaire des jeunes au Québec.

En rapport avec les précédentes recommandations, voici quelques exemples de contributions possibles de l'INM dans le cadre de la mise en œuvre de la future Politique québécoise de la jeunesse :

- Dans le cadre de l'exercice de clarification du cadre conceptuel de l'axe d'intervention 4 : « Une citoyenneté active et plurielle », le SAJ pourrait s'inspirer
  - de la définition de la participation citoyenne de l'INM : « la participation citoyenne est l'exercice et l'expression de la citoyenneté à travers la pratique de la participation électorale, de la participation sociale et de la participation publique. » ;
  - de la liste des bénéfices de la participation citoyenne de l'INM afin de démontrer avec vigueur pourquoi la participation citoyenne, pourquoi une « citoyenneté active et plurielle », est un axe d'intervention prioritaire pour la future Politique québécoise de la jeunesse.
- Concernant les activités d'éducation à la participation citoyenne destinées aux élèves du secondaire et aux étudiants des cégeps, l'INM souhaite porter à l'attention du SAJ sa nouvelle formule d'école de citoyenneté pour les jeunes : l'École itinérante. Comme son nom l'indique, cette école va à la rencontre des jeunes dans leur milieu de vie. Sa formule flexible (des ateliers de 2 à 3 heures) permet d'augmenter la portée de son action et de rejoindre un plus grand nombre de jeunes. Les objectifs qu'elle poursuit sont les suivants : démystifier le fonctionnement des institutions démocratiques, d'intéresser les jeunes à la politique et les de informer à son sujet, de susciter leur participation citoyenne, de les inciter à exercer leur droit de vote et, ultimement, de cultiver leur sens du devoir civique.
- Concernant le programme Électeurs en herbe, l'INM manifeste son intérêt à être associé à la réflexion entourant sa relance.
- Concernant le service citoyen volontaire pour les 16-24 ans, l'INM pourrait contribuer à l'étude de préféabilité en offrant son expertise, à la fois théorique et pratique, en matière de participation citoyenne des jeunes et, plus spécifiquement, de développement des connaissances et des compétences civiques. L'INM pourrait notamment contribuer à l'élaboration du cadre théorique sous-tendant le processus d'évaluation des initiatives à partir duquel seraient dégagés les indicateurs et les critères d'évaluation.
- Concernant la création d'espace de dialogue intergénérationnel, l'INM propose de concevoir, d'organiser et d'animer sur une base continue et en fonction des besoins gouvernementaux, des démarches délibératives conviant les Québécois de toutes les générations à dialoguer autour d'enjeux prioritaires comme celui de l'équité intergénérationnelle afin de dégager des pistes d'action consensuelles, d'améliorer la qualité des décisions, des politiques et des services et de renforcer la cohésion sociale.
- Concernant la création d'un pôle d'expertise en matière de participation citoyenne des jeunes, l'INM pourrait contribuer à élaborer et à mettre en œuvre une démarche évaluative des projets financés par le SAJ dans le cadre de sa prochaine Stratégie d'action jeunesse. À titre d'exemple, il pourrait s'agir d'une étude longitudinale sur la participation citoyenne comparant deux groupes de jeunes, soit un groupe de jeunes exposés et un groupe de jeunes non exposés à certain types d'activités d'éducation à la participation citoyenne pour en mesurer les effets.

## Références

### Article

Fahmy, Miriam et Michel Venne. « L'égalité : une exigence démocratique », dans *Miser sur l'égalité. L'argent, le pouvoir, le bien-être et la liberté*. Fides, 2014, p. 133-145.

### Déclaration

Institut du Nouveau Monde, Déclaration jeunesse de Québec. En ligne: <http://inm.qc.ca/blog/la-declaration-des-generations/>

Institut du Nouveau Monde, Déclaration jeunesse de Québec. En ligne: <http://inm.qc.ca/blog/la-declaration-jeunesse-de-quebec-grande-declaration/>

### Mémoire

Baril, Geneviève et Michel Venne. *La participation citoyenne des Québec issus des minorités : l'ultime condition d'une intégration réussie. Les conditions de succès et l'expérience de l'Institut du Nouveau Monde*. Mémoire présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, 2007, 19 pages.

### Ouvrage

Fahmy, Miriam (sous dir.). *Regénérations. Propositions citoyennes pour un Québec intergénérationnel*. Institut du Nouveau Monde, Fides, 2012, 123 pages.

### Présentation

Bilodeau, Antoine et Luc Turgeon. *Le vote chez les jeunes Canadiens. Discutons des raisons de leur faible participation*. Présentation du Centre pour l'étude de la citoyenneté démocratique effectuée dans le cadre d'un événement d'Élections Canada, 25 février 2015.

### Rapport

Flon, Malorie. *État des lieux des mécanismes de participation publique au Québec et relevé d'expériences inspirantes de participation publique hors Québec*. Un rapport rédigé par l'Institut du Nouveau Monde à la demande du secrétaire général associé aux Institutions démocratiques et à la Participation citoyenne, 2014, 92 pages.

### Recherche

Baril, Geneviève. *La diminution de la participation électorale des jeunes Québécois : une recherche exploratoire de l'Institut du Nouveau Monde*. Le Directeur général des élections du Québec, 2012, 76 pages.

Blais, André et Peter Loewen, *Participation électorale des jeunes au Canada*, Élections Canada, janvier 2011, 30 pages.

Gélineau, François et Alexandre Morin-Chassé, *Les motifs de la participation électorale au Québec : Élection de 2008*, Étude réalisée pour le Directeur général des élections du Québec, Cahiers de recherche électorale et parlementaire, Numéro 1, Novembre 2009, 65 pages.

Gélineau, François et Ronan Teyssier. *Le déclin de la participation électorale au Québec, 1985-2008*, Cahiers de recherche électorale et parlementaire, Numéro 6, Août 2012, 65 pages.

## Annexe 1 – Les Rendez-vous stratégiques de l'INM

### Se projeter dans l'avenir...

Les Rendez-vous stratégiques de l'Institut du Nouveau Monde (INM) sont composés de plusieurs événements étalés dans le temps et sur le territoire. Ils portent sur un enjeu de société spécifique, et ont pour objectif de dégager, par des débats ouverts et informés, une vision du Québec dans lequel nous voulons vivre dans 20 ans.

Pour tous ses Rendez-vous stratégiques, l'INM fournit d'abord, sous forme de dossier en ligne ou de cahier dans *Le Devoir*, une information neutre et à jour sur l'enjeu soumis au débat. Ensuite, dans les événements qui composent la démarche, l'INM fait appel à l'imagination des participants et à leur capacité à se projeter dans l'avenir. Avec ces démarches, l'INM ouvre un espace de participation citoyenne stimulant où les citoyens s'informent et débattent autour d'enjeux d'importance pour aboutir, ensemble, à la formulation et à l'adoption de propositions d'action.

### ... en abordant des grands enjeux de société

Depuis sa création, l'INM a initié et organisé dix Rendez-vous stratégiques : La santé (2005), L'économie (2006), La culture (2007), L'engagement citoyen des jeunes – La Grande Déclaration (2008), Les changements démographique – Le Rendez-vous des générations (2009-2011), La démocratie municipale – Panel citoyen sur la municipalité de l'avenir (2010), L'agroalimentaire – La déclaration de l'agroalimentaire dans le développement du Québec (2010), L'avenir minier du Québec (2012), Les inégalités sociales (2012-2014) et La démocratie et la participation citoyenne (2012-2014).

### ...en s'informant, en débattant et en proposant

L'INM propose une démarche délibérative structurée basée sur la formule : informer, débattre, proposer.

**INFORMER** passe par la contribution de tous aux discussions ainsi que la mise à disposition d'une documentation variée et accessible. L'information circule grâce à un dialogue entre experts, praticiens et citoyens.

**DÉBATTRE** est au cœur de l'exercice démocratique. À partir d'une information commune et des expériences et connaissances de chacun, les citoyens débattent des grands enjeux, confrontent leurs visions, leurs points de vue, leurs idées.

**PROPOSER** est la suite logique des étapes d'information et de débats. Les citoyens sont invités à énoncer des pistes d'action, à proposer des solutions aux défis de l'heure. Ils sont également appelés à voter en faveur des propositions qui leur paraissent prioritaires. Tout un plan stratégique!

Les Rendez-vous stratégiques se déroulent en plusieurs étapes afin de permettre un cheminement progressif de la réflexion collective mais aussi la participation des citoyens à plusieurs échelles (locales, régionales et nationales).

### ...pour renouveler les idées au Québec

Les Rendez-vous stratégiques mettent en évidence et en pratique le pouvoir de la parole citoyenne. Ils offrent un espace citoyen pour générer des idées novatrices et inspirer la société et ses acteurs. De ces rendez-vous émergent des propositions ou recommandations que l'INM porte jusqu'aux décideurs et auprès du grand public. La parole continue à circuler dans la société et peut alors se transformer... en action concrète!